

Compte-rendu réunion du 10/05/2017

Membres du comité	Présent	Excusé
Marie Hélène CHAPDELAINÉ	X	
Geneviève BALLESTER	X	
Sophie PEAN	X	
Ghislaine DELION		
Nathalie LACOUR		

Membres du comité	Présent	Excusé
Claude GUILLEMARD	X	
Patrick BONNEMYE	X	
Michel BURILLO	X	
Didier BONNIER	X	

Ordre du jour

Ordre	Sujet
1	Organisation de la fête des voisins du 19 mai 2017 pour le quartier
2	Organisation de la journée de l'environnement du 24 juin 2017 pour le quartier

1 - Fête des voisins

Items	Responsable
<p>Le principe de la fête des voisins par rue ou micro quartier a été reconduit pour 2017.</p> <p>Le comité de quartier des Moulins se charge de donner l'impulsion pour l'organisation des petits rassemblements : distribution de flyers, pose de petites affiches, organisation des petites fêtes (nappes, gobelets, tee shirts...). Au moins 5 fêtes sont prévues le 19 mai : cour rue de la République, rues de Bellevue, Sentier et Grosse Haie, rue du Moulin et rues adjacentes, rue des Garennes, rue du petit Rué, et une le 11 juin, résidence du Val d'Orge.</p> <p>D'autres regroupements de voisins habituels s'organiseront comme les années précédentes, leur organisation étant prise en charge par les habitants directement..</p> <p>Les autres habitants du quartier souhaitant organiser une fête sont invités à se rapprocher de la Mairie pour profiter des kits « Fête des voisins ».</p>	
<p>Lors des rassemblements « Fête des voisins », le comité de quartier via ses membres se chargera de prendre des photos et de fédérer leur organisation.</p>	
<p><u>Communication</u> : Un flyer avec les dates, modalités et lieu sera mis dans les boîtes aux lettres d'ici le 14 mai par les membres du comité de quartier.</p>	

2 - Journée de l'environnement du 24 juin

Items	Responsable

Comité de Quartier des Moulins

<p>Le comité de quartier des Moulins participera à la journée de l'environnement impulsée par la commune et Agenda 21. Ramassage des détritrus le matin avec les habitants du quartier. Pour les enfants, la question se pose sur leur surveillance = ils sont sous la responsabilité de leurs parents. Si les enfants du CME restent sur leur quartier, qui en a la responsabilité : parents, animateurs... ? A voir avec le référent du CME</p>	
<p>Un pique-nique rassemblera l'ensemble des participants sur toute la commune à l'EREA à l'issue de cette matinée. Le comité de quartier des Moulins apportera des boissons.</p>	
<p><u>Communication</u> : un flyer doit être proposé par Agenda 21 début juin. Sa distribution par les membres du comité de quartier est prévue la deuxième semaine de juin.</p>	
<p>La prochaine réunion se tiendra à la rentrée de septembre pour définir les actions de la nouvelle année du comité des Moulins. Toutes les idées seront les bienvenues.</p>	

Date de la prochaine réunion : en septembre 2017
date à déterminer